

## CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

**EXEMPLAIRE ORIGINAL**

**RÉF. 113/2023/88666/C01:1**

**DATE DU CONTRÔLE** 09/11/2023

**AGENT VISITEUR**

**ADRESSE DU CONTRÔLE**

Rue de L'ecole 4 - 4920 Aywaille

**AGRÈMENT RÉGION WALLONNE**

**AGRW. TUS-145/A/05 expire le**  
19/01/2028



### › COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT DE LA CITERNE

**Propriétaire**  
**#TVA** non communiqué  
**Adresse** Rue de L'ecole 4 - 4920 Aywaille

### › SITUATION DU RÉSERVOIR ET DE SES ACCESSOIRES

**Plan d'implantation** Non  
**Situation du réservoir** Devant maison  
**Localisation du dépotage** Sur le réservoir

Autre information

**Ref. SDT : tank 11**

### › RÉSERVOIR

<b>Autorisation d'exploitation</b>	<b>Non</b>	<b>Date d'émission, échéance &amp; numéro</b>	/
<b>Capacité autorisée et/ou réelle (litres)</b>	<b>Inconnu</b>	<b>Année d'installation</b>	<b>Inconnu</b>
<b>Origine du réservoir et n° de fabrication</b>	<b>Inconnu</b>	<b>Certificat d'étanchéité antérieur</b>	<b>Non</b>
<b>Dimensions du réservoir</b>	<b>Diamètre 130cm</b>		
<b>Type de réservoir</b>	Cylindrique - Enterré - Simple paroi - Métallique		

### › CONTRÔLE

<b>Système de chauffage</b>	<b>Chaudière</b>	<b>Fonctionnement du système de chauffage</b>	<b>en panne</b>
<b>Type de raccordement au système de chauffage</b>	<b>Mono-tube</b>	<b>Contrôle des tuyauteries visibles du réservoir au système de chauffage</b>	<b>Conforme</b>
<b>Soutirage</b>	<b>Par le haut - Conforme</b>	<b>Conduite de remplissage</b>	<b>Conforme</b>
<b>Conduite de ventilation</b>	<b>Conforme</b>	<b>Système anti-débordement</b>	<b>sifflet 95% - test OK - hauteur de la tige OK</b>
<b>Système de mesure de niveau</b>	<b>pas présent</b>	<b>Trou d'homme</b>	<b>Conforme</b>

### › TEST AUX ULTRASONS

<b>Hauteur de produit avant le test (cm)</b>	<b>25</b>	<b>Hauteur d'eau avant le test (cm)</b>	<b>5</b>
<b>Test étanchéité chaîne de mesure</b>	<b>OK</b>	<b>Test de bon fonctionnement avant contrôle de la sonde N (gazeux)</b>	<b>OK</b>
<b>Test de bon fonctionnement avant contrôle de la sonde R (liquide)</b>	<b>OK</b>	<b>Valeur de référence valeur phase gazeuse :</b>	<b>-5,0</b>
<b>Valeur de référence phase liquide :</b>	<b>-3,2</b>	<b>Dépression atteinte (mbar) :</b>	<b>-250</b>
<b>Résultat de l'épreuve d'étanchéité - Valeur phase gazeuse :</b>	<b>-5,0</b>	<b>Résultat de l'épreuve d'étanchéité - Valeur en phase liquide :</b>	<b>-3,2</b>
<b>Hauteur de produit après le test (cm)</b>	<b>25</b>	<b>Hauteur d'eau après le test (cm)</b>	<b>5</b>
<b>Résultat du test accoustique</b>	<b>Conforme</b>	<b>Durée du test (minutes):</b>	<b>45</b>

Appareil SDT 340 référencé «284220031» et vérifié le 18/08/2023 selon nos procédures internes.

### › AUTRE(S) REMARQUE(S)

**L'autorisation d'exploitation n'est pas présente**  
**Présence de 5cm d'eau dans la citerne.**

**Conclusion : L'étanchéité est assurée mais pas la conformité. Il faut y remédier dans les 6 mois.**  
**Le réservoir ne peut être rempli que pendant ces 6 mois, non renouvelable, prenant cours le mois du contrôle.**



**Une plaquette orange a été fixée et scellée sur la conduite de remplissage du réservoir le jour même du contrôle.**

Le réservoir a fait l'objet d'un contrôle conformément aux prescriptions de :

- 30 novembre 2000 - Arrêté du Gouvernement wallon modifiant le Titre III du règlement général pour la protection du travail en ce qui concerne les contrôles des dépôts de liquides inflammables et l'implantation et l'exploitation des stations - service (M.B. 17.01.2001)
- 8 mai 2003 - Arrêté ministériel dérogeant aux dispositions de l'article 590 du titre III du RGPT portant sur le contrôle d'étanchéité des dépôts de liquides inflammables en insérant une nouvelle technique de contrôle: le test en dépression(M.B. 19.03.2004)
- 17 juillet 2003 - Arrêté du Gouvernement wallon déterminant les conditions intégrales des dépôts de liquides combustibles en réservoirs fixes, à l'exclusion des dépôts en vrac de produits pétroliers et substances dangereuses ainsi que les dépôts présents dans les stations - service
- 24 juillet 2008 - Arrêté du Gouvernement wallon du modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 17 juillet 2003 déterminant les conditions intégrales des dépôts de liquides combustibles en réservoirs fixes, à l'exclusion des dépôts en vrac de produits pétroliers et substances dangereuses ainsi que les dépôts présents dans les stations - service.

Fait à : Aywaille

**Signature du technicien**



## CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 113/2023/88666/C01:1

### › ANNEXES

Système de chauffage



Listing test d'étanchéité de la chaîne de mesure avant contrôle



## CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 113/2023/88666/C01:1

### › ANNEXES

Listing test d'étanchéité de la chaîne de mesure avant contrôle



Listing test d'étanchéité du réservoir



## CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 113/2023/88666/C01:1

### > ANNEXES

#### Listing test d'étanchéité du réservoir



## CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 113/2023/88666/C01:1

### ANNEXES

#### Listing test d'étanchéité du réservoir



Enregistrement des capteurs avec la fuite calibrée



## CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 113/2023/88666/C01:1

### > ANNEXES

Enregistrement des capteurs avec la fuite calibrée



Chambre de visite et accessoires



## CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 113/2023/88666/C01:1

### > ANNEXES

Chambre de visite et accessoires



Plaque apposée sur le réservoir



## CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 113/2023/88666/C01:1

› ANNEXES

Autre

